



Concept Pus Sarl de 19.250 € - RCS Bobigny 433 833 613
Siège social : 36 avenue Emile Cossonneau 93160 NOISY LE GRAND
Tél. : 01.55.85.89.89

Ventes – Barème à compter du 1^{er} avril 2017

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

| Prix net vendeur, honoraires en sus | Honoraires HT | Honoraires TTC |
|--|---------------|----------------|
| jusqu'à 120.000 € | 8,33 % | 10,00 % |
| de 120.001 € à 250.000 € | 6,66 % | 8,00 % |
| de 250.001 € à 450.000 € | 5,83 % | 7,00 % |
| de 450.001 € à 650.000 € | 5,00 % | 6,00 % |
| Au-delà de 650.001 € | 4,17 % | 5,00 % |

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

Cas particulier

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR 53 433 833 613

Titre professionnel : Agent immobilier

Carte professionnelle : CPI 9301 2015 000 001 052 délivrée par la CCI Ile de France

Activités : Transaction

Garantie financière Transaction : QBE INSURANCE LIMITED

21 rue de Balzac 75406 Paris Cedex 06

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



Premium Gestion Sarl de 10.000 € - RCS Bobigny 532 795 192
Siège social : 36 avenue Emile Cossonneau 93160 NOISY LE GRAND
Tél. : 01.55.85.89.89

Locations – Barème à compter du 1^{er} avril 2017

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :

Pour les communes situées en zone « tendue » :

10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire

10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux d'entrée :

3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire

3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale) :

2 mois de loyer charges comprises partagés de moitié
entre le bailleur et le preneur

Professionnels :

12 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

Commerciaux :

12 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

Prestations particulières – Barème à compter du 1^{er} avril 2017

Honoraires d'état des lieux :

(Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989)

300 € TTC partagés de moitié entre le bailleur et le preneur.

Gestion locative – Barème à compter du 1^{er} avril 2017

Honoraires de gestion :

6,50% HT du loyer annuel, soit 7,80 TTC à la charge du bailleur

Assurance loyers impayés :

2,18% des sommes dues par le locataire, à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR 53 532 795 192
Titres professionnels : Agent immobilier & Administrateur de biens
Carte professionnelle : CPI 9301 2015 273 délivrée par la CCI Ile de France
Activités : Transaction et Gestion
Garantie financière Transaction et Gestion : QBE INSURANCE LIMITED
21 rue de Balzac 75406 Paris Cedex 06
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante